



RATS ET SOURIS

Blé 25ppm brodifacoum

Raticide prêt à l'emploi pour lieux secs

GAMMES :

RATICIDES

NUISIBLES DU JARDIN

DESERBANTS ET ENGRAIS

INSECTICIDES
DESINFECTANTS
INDUSTRIELS ET
MENAGERS

INSECTICIDES
DESINFECTANTS
POUR LOCAUX
D'ELEVAGE

PROTECTION DU BOIS

REPULSIF

CARACTÉRISTIQUES :

HOMOLOGATION : N° AMM : FR-2016-1021.

MATIERE ACTIVE : 0,0025 % (25 ppm) de Brodifacoum.

SUPPORT : Blé rouge.

USAGES : Rats et Souris.

UTILISATIONS :

Raticide polyvalent contre les rats et souris pour le traitement des lieux secs, OCCI RATS ET SOURIS Blé 25ppm brodifacoum assure une mort lente des rongeurs sans éveiller leur méfiance. La consommation se poursuit ainsi pendant plusieurs jours jusqu'à destruction de toute la colonie.

PROPRIÉTÉS :

Le Brodifacoum, anticoagulant de dernière génération, est un composé extrêmement efficace sur un grand nombre de rongeurs aussi bien sensibles que résistants aux anticoagulants. Son efficacité est augmentée par le fait qu'une faible quantité d'appât est nécessaire pour obtenir une destruction radicale.

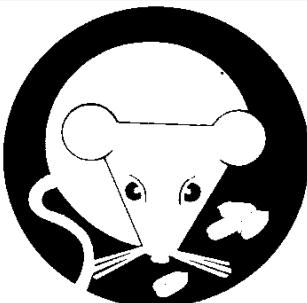
DOSE D'EMPLOI :

Contre les rats, intérieur et extérieur : 100g d'appât par point d'appât espacés de 5 à 10 mètres. La dose est à adapter selon l'infestation.

Contre les souris uniquement à l'intérieur : 40-100g d'appât par point d'appât espacés de 1 à 2 mètres. La dose est à adapter selon l'infestation.

MODE D'EMPLOI :

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des



rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts. Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts. L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants : dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative. Si le produit est fourni en sachets, ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Si le produit est fourni en vrac, placer l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Ne pas transvaser les grains dans un autre contenant que celui d'origine. Si le transvasement ne peut être évité, porter un masque de protection respiratoire d'APF 10 durant l'opération.

RECOMMANDATIONS :

Ne pas toucher les appâts avec les mains pour ne pas éveiller la méfiance des rongeurs.

Ne pas conserver ou déposer ces appâts à portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

En cas d'ingestion ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CLASSIFICATION :

ATTENTION : GHS08

Mention de danger :

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie sanguine.

CONDITIONNEMENT :

- Boîte de 150 g (ref P 1030)
- Carton de 10 kg en dose de 50 g (réf P1028)
- Carton de 15 kg en dose de 100 g (réf P1029)
- Seaux 6 kg (ref P 1031)
- Sac 20 kg (ref P 1032).

ANTIDOTE : Vitamine K 1 administrée sous contrôle médical.